

Bordereau des Prix Unitaires Plafonds

		TRAVAUX PREPARATOIRES	Unité	P.U H.T en euros
1	Installation de chantier	Ce prix rémunère pour un exercice annuel l'ensemble des prestations liées à l'installation et repliement des chantiers et cela peu importe leur nombre. Il comprend notamment - l'installation et le repliement des installations assurant la sécurité et l'hygiène des chantiers, - la signalisation routière y compris la déviation hors signalisation tricolore, - les frais relatifs à la pose et dépose de clôture autour des installations de chantiers ainsi qu'à leur entretien et maintien en état (remplacement en cas d'endommagement) - le piquetage général du projet autant de fois que nécessaire, incluant les implantations d'ouvrage si besoin - le maintien en état des voiries et des surfaces de manutention à proximité de la zone de chantier, notamment le nettoyage de salissures de terre, de sable et de béton - la mise en place de panneau de chantier, d'une dimension minimale de 4ml * 3ml. Le MOE peut demander chaque année un nouveau panneau si cela est nécessaire, - le bureau de chantier pour un chantier d'une durée supérieure ou égale à huit semaines, - la fixation du panneau de chantier, garantissant sa tenue au vent, intempérie et sur tous types de surface, - l'établissement du plan de sécurité, les PDP, les permis feu et autres documents HSE, Ces prestations seront réglées par un prix unique en fin de chantier à la dernière situation.	Forfait	
2	Fourniture et mise en œuvre de barrières grillagées métalliques type HERAS	Fourniture, transport et déchargement des éléments qui serviront à délimiter les zones de travaux comprenant : - la mise en place, le lestage, les crosses de liaisonnement et l'alignement - le remplacement d'éléments dégradés dès constat par le MOE - le repliement en fin de chantier - le déplacement des éléments nécessité par l'évolution du chantier	ML	
		TERRASSEMENTS ET DEMOLITIONS	Unité	P.U H.T en euros
3	Découpage de revêtement à la scie à découper pour des épaisseurs comprises entre 20 cm et 35 cm	Ce prix rémunère : - le découpage de revêtement de dallages en béton armé ou non ou de voirie en enrobés, pour des épaisseurs comprises entre 20 cm et 35 cm, comprenant le marquage initial et suivant le matériel défini à l'article 2.3.1 du Programme.	ML	

4	Découpage de revêtement à la scie à découper pour des épaisseurs supérieures à 35 cm	Ce prix rémunère : - le découpage de revêtement de dallages en béton armé ou de voirie en enrobés, pour des épaisseurs dépassant 35 cm, comprenant le marquage initial et suivant le matériel défini à l'article 2.3.1 du Programme.	ML	
5	Démolition de caniveaux et des dallages adjacents	Ce prix rémunère : - l'amenée et le repli d'une pelleteuse équipé d'un brise-roche hydraulique - la démolition à l'aide de cet engin des caniveaux existants tel que décrit à l'article 2.3.1 du Programme et suivants - la démolition des dallages en béton ou en béton armé adjacents à ces caniveaux sur une largeur minimale de 1 mètre de part et d'autre de l'ouvrage. - le chargement et le transport des gravats bétons seuls sur le site de stockage du GPM-Guyane - la découpe propre des aciers sur les 2 linéaires des dallages adjacents et leur évacuation en décharge agréée (acier nu, acier non pris dans du béton, ...).	ML	
6	Démolition de dallages en béton armé	Ce prix rémunère : - l'amenée et le repli d'un engin équipé d'un brise-roche hydraulique - la démolition à l'aide d'un brise-roche hydraulique de dallages en béton ou en béton armé non adjacents à un caniveau (dallage au-delà de la bande de 1 mètre de large adjacente aux caniveaux) - le chargement et le transport des gravats bétons seuls sur le site de stockage du GPM-Guyane - la découpe propre des aciers sur le tout le pourtour de la surface démolie ainsi que leur évacuation en décharge agréée (acier nu, acier non pris dans du béton, ...).	M ²	
7	Terrassement en tranchée exécutés dans des dallages en béton armé ou dans de la voirie en enrobés	Terrassement en tranchée exécuté dans les dallages en béton armé ou dans des enrobés, avec tout moyen approprié choisi par l'entrepreneur quelque soit la profondeur comprenant : - la démolition du dallage en béton armé et/ou le rabotage de chaussée en enrobés - l'ouverture de fouille et la mise sur berges ou dans un camion benne de déblais, - le dressement des parois, le réglage y compris manuel et compactage du fond de fouille, - tout franchissement de branchements de réseaux divers ou croisement d'ouvrage, - épuisement d'eau en fond de fouille jusqu'à une puissance de 5 kW, - toutes protections par étalements ou panneaux mobiles pour blindage * L'évacuation des déblais de béton vers la zone de stockage du GPM, l'éventuel tri d'aciers avec l'évacuation en décharge agréée * Toutes sujétions pour l'exécution correcte de la tranchée. Le mètre cube mesuré au vide de fouille : * Le dressage, réglage et compactage du fond de forme,	M ³	

		* Et toutes sujétions pour l'exécution correcte des terrassements notamment liées à la présence des réseaux. * La démolition ou dépose des éléments et de leur fondation, * Le chargement et le transport en décharge agréée de tous les éléments non dédiés au concassage et toutes sujétions.		
8	Terrassement de terrains bruts avec évacuation des déblais en décharge ISDI	Terrassement de pleine masse, suivant le ou les documents fournis par le GPMG. Ce prix intègre : Le relevé topographique initial du terrain, avec une densité de 500 points par hectar, avec une incertitude de mesure en x, y et z n'exédent pas le cm, - L'amené et le repli du matériel nécessaire pour les prises de mesures, incluant la triangularisation sur un point IGN référencié du port - La réalisation des plans sous AUTOCAD et livraison d'une sortie papier en format A0 et du fichier informatique complet Le relevé topographique final du terrain, avec une densité de 500 points par hectar, avec une incertitude de mesure en x, y et z n'exédent pas le cm, - L'amené et le repli du matériel nécessaire pour les prises de mesures, incluant la triangularisation sur un point IGN référencié du port - La réalisation des plans sous AUTOCAD et livraison d'une sortie papier en format A0 et du fichier informatique complet - L'amené et repli du matériel de terrassement, - Le transport et la mise en décharge agréée des produits de terrassement (ISDI) sachant que ces produits seront obligatoirement inertes et non dangereux classés K3 et ses dérivées.	M³	
9	Terrassement de terrains bruts avec évacuation des déblais en décharge ISDND	Terrassement de pleine masse, suivant le ou les documents fournis par le GPMG. Ce prix intègre : Le relevé topographique initial du terrain, avec une densité de 500 points par hectar, avec une incertitude de mesure en x, y et z n'exédent pas le cm, - L'amené et le repli du matériel nécessaire pour les prises de mesures, incluant la triangularisation sur un point IGN référencié du port - La réalisation des plans sous AUTOCAD et livraison d'une sortie papier en format A0 et du fichier informatique complet Le relevé topographique final du terrain, avec une densité de 500 points par hectar, avec une incertitude de mesure en x, y et z n'exédent pas le cm, - L'amené et le repli du matériel nécessaire pour les prises de mesures, incluant la triangularisation sur un point IGN référencié du port - La réalisation des plans sous AUTOCAD et livraison d'une sortie papier en format A0 et du fichier informatique complet - L'amené et repli du matériel de terrassement, - Le transport et la mise en décharge agréée des produits de terrassement (ISDND) sachant que ces produits seront obligatoirement non inertes et non dangereux classés K2 et ses dérivées.	M³	

10	Terrassement de terrains bruts avec transports des déblais sur un terrain du GPMG	Terrassement de pleine masse, suivant le ou les plans topographiques fournis par le GPMG. Ce prix intègre : - L'aménagement et le repli du matériel de terrassement, Le relevé topographique initial du terrain, avec une densité de 500 points par hectare, avec une incertitude de mesure en x, y et z n'excédant pas le cm, - L'aménagement et le repli du matériel nécessaire pour les prises de mesures, incluant la triangulation sur un point IGN référencié du port - La réalisation des plans sous AUTOCAD et livraison d'une sortie papier en format A0 et du fichier informatique complet Le relevé topographique final du terrain, avec une densité de 500 points par hectare, avec une incertitude de mesure en x, y et z n'excédant pas le cm, - L'aménagement et le repli du matériel nécessaire pour les prises de mesures, incluant la triangulation sur un point IGN référencié du port - La réalisation des plans sous AUTOCAD et livraison d'une sortie papier en format A0 et du fichier informatique complet - Le transport et l'épandage des terres excavées sur un terrain propriété du GPMG.	M³	
11	Terrassement ou remblaiement de terrains	Terrassement ou le remblaiement de pleine masse, suivant le ou les plans topographiques fournis par le GPMG. Ce prix intègre : - L'aménagement et le repli du matériel de terrassement et de remblaiement, Le relevé topographique initial du terrain, avec une densité de 500 points par hectare, avec une incertitude de mesure en x, y et z n'excédant pas le cm, - L'aménagement et le repli du matériel nécessaire pour les prises de mesures, incluant la triangulation sur un point IGN référencié du port - La réalisation des plans sous AUTOCAD et livraison d'une sortie papier en format A0 et du fichier informatique complet Le relevé topographique final du terrain, avec une densité de 500 points par hectare, avec une incertitude de mesure en x, y et z n'excédant pas le cm, - L'aménagement et le repli du matériel nécessaire pour les prises de mesures, incluant la triangulation sur un point IGN référencié du port - La réalisation des plans sous AUTOCAD et livraison d'une sortie papier en format A0 et du fichier informatique complet	M³	
12	Transport et mise en œuvre de béton concassé issu du stock du GPMG	Ce prix rémunère : - le chargement, le transport et la mise en œuvre de béton concassé de type GNT 0/20 ou GNT 0/31,5 ou 0/80 dans une tranchée ou sur une plateforme, - le réglage et/ou le nivellement, y compris l'enlèvement si besoin des résidus métalliques, - le compactage et l'arrosage si besoin,	M³	

13	Démolition d'ouvrage d'assainissement	Ce prix rémunère : - la démolition d'ouvrages annexes tels que bouches d'égout ou regard de plus d'un demi mètre carré de section extérieure et jusqu'à 1,50 m de profondeur intérieure, y compris obturation des tuyaux abandonnés par un massif de béton dosé à 250 kg de ciment, parfaitement jointoyé, enlèvement et chargement des déblais et transport à la décharge agréée, y compris droit de dépôt et transport des pièces en fonte jugée récupérables par le maître d'ouvrage et toutes sujétions,	Unité	
14	Déblais de purge	Ce prix rémunère : - le déblaiement de matériaux de purge, leur chargement, leur transport et leur évacuation en décharge agréée	M³	
15	Fourniture et mise en œuvre de matériaux de substitution de type GNT 0/20 ou GNT 0/31,5	Ce prix rémunère : - la fourniture, le transport et la mise en œuvre de matériaux de type GNT 0/20 ou GNT 0/31,5 dans une tranchée ou sur une plateforme - le réglage et/ou le nivellement, - le compactage,	M³	
16	Fourniture et mise en œuvre de matériaux de substitution de granulométrie 0/250	Ce prix rémunère : - la fourniture, le transport et la mise en œuvre de matériaux de type 0/250 dans une tranchée, sur une plateforme ou un fond de fouille avant le pose d'un ouvrage (regard, chambre de tirage, etc...) - le réglage, - le compactage,	M³	
17	Fourniture et pose de géotextile non tissé	Ce prix rémunère : - la fourniture, le transport et la mise en œuvre de géotextile non tissé de classe de résistance minimale de 20kN/m aussi bien en tranchée que sur une plateforme ou en fond de fouille avant la pose d'un regard d'assainissement ou d'une chambre de tirage - les recouvrements de bandes et les rebords	M²	
18	Préparation du contrôle géotechnique	Ce prix rémunère : - la réalisation d'une procédure de contrôle de la portance et de la compacité des matériaux du fond de fouille avant la mise en œuvre d'ouvrages d'art et de génie civil - la réalisation d'une planche d'essai soumise à la validation du bureau d'étude de contrôle ANTEA	Forfait	
19	Mise en œuvre des contrôles géotechniques pour un linéaire de 50ml	Ce prix rémunère : - l'ensemble des essais et mesures (portance, compacité, ...) permettant la réception définitive du fond de fouille avant la mise en œuvre d'ouvrages d'art et de génie civil, sur une bande de 2m sur 50 ml	Forfait	
20	Réalisation d'essais de plaque	Ce prix rémunère : - 5 essai(s) de plaque permettant la réception de zone de dallages	Forfait	

		CANALISATIONS ET FOURREAUX	Unité	P.U H.T en euros
21	Fourniture et pose de canalisation PVC , série CR8 et d'accessoire en tranchée DN 315 mm en PCV	Les prescriptions suivantes s'appliquent : - la fourniture de la canalisation d'assainissement rigide en PVC série CR 8 à joints intégrés , son transfert, son déchargement, le bardage et stockage éventuel, la reprise, le transport, la pose soignée sur lit de sable de dix centimètres d'épaisseur soigneusement compacté et réglé selon le profil en long défini par le maître d'oeuvre, - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre du béton de fondation, de calage et du béton armé de couronnement, - les coupes, les raccordements aux ouvrages, par carottage et mise en place d'un manchon sablé (les joints ciments sont interdits) ou aux collecteurs existants, toutes les sujétions pour obtenir une pose soignée de la canalisation et d'enrobage en sable, le nettoyage complet des canalisations avant leur mise en oeuvre.	ML	
22	Fourniture et pose de canalisation et d'accessoire PVC, série CR8 en tranchée DN 630 mm	Les prescriptions suivantes s'appliquent : - la fourniture de la canalisation d'assainissement rigide en PVC série CR 8 à joints intégrés, son transfert, son déchargement, le bardage et stockage éventuel, la reprise, le transport, la pose soignée sur lit de sable de dix centimètres d'épaisseur soigneusement compacté et réglé selon le profil en long défini par le maître d'oeuvre, - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre du béton de fondation, de calage et du béton armé de couronnement, - les coupes, les raccordements aux ouvrages, par carottage et mise en place d'un manchon sablé (les joints ciments sont interdits) ou aux collecteurs existants, toutes les sujétions pour obtenir une pose soignée de la canalisation et d'enrobage en sable, le nettoyage complet des canalisations avant leur mise en oeuvre, N.B. LES JOINTS CIMENTS SONT PROSCRITS	ML	
23	Fourniture et pose de fourreaux	Ces prescriptions suivantes s'appliquent aux prix 23.1 jusqu'à 23.5 qui suivent : - la fourniture des fourreaux, - la pose en tranchée ouverte de fourreaux, utilitaires ou en batteries, - le calage des fourreaux, - l'assemblage, - le collage ou emboîtement pour les fourreaux des divers réseaux (électrique ou fibre optique), - l'aiguillage des fourreaux, - la fourniture et la pose de bouchons obturateurs ainsi que les coudes normalisés, notamment en sortie de façade,		

		- la fourniture et la pose conformément aux normes en vigueur du grillage avertisseur, - les divers raccords sur les chambres existantes ou à créer, - les contrôles de passage avant et après coulage des bétons ainsi que les rapports afférents, - toutes sujétions de fournitures et de mise en oeuvre, chargement et déchargement, y compris l'enrobage en sable sur 0,10 m d'épaisseur, et l'enrobage des fourreaux en béton dosé à 250 kg sur 2 m au niveau des entrées et sorties de chambres.		
23.1	1 TPC Ø 63 mm		ML	
23.2	1 TPC Ø 90 mm		ML	
23.3	1 TPC Ø 110 mm ou 120 mm		ML	
23.4	1 TPC Ø 160 mm		ML	
23.5	1 TPC Ø 200 mm		ML	
24	Caniveau à grille en fonte de classe E600	Ce prix rémunère au mètre linéaire de caniveaux à grille posés : - la fourniture et pose de caniveau en béton armé en élément préfabriqué ou coulé en place et équipé de grilles en fonte de classe E600 kN de largeur 400mm avec cadre de renfort en fonte. Les grilles sont à emboîtement et chaînées mécaniquement. il comprend notamment : - la fourniture à pied d'œuvre des éléments du caniveau en béton armé et des éléments pour la couverture en grilles fonte - la fourniture à pied d'oeuvre des grilles correspondantes et des éléments de chaînage, - le transport, le déchargement, le bardage et les reprises éventuelles, - les découpes du revêtement ou des caniveaux existants, - les terrassements nécessaires à la pose du caniveau grille, - l'évacuation des déblais en décharge agréée, - le dressement des fouilles, le réglage et le compactage du fond de forme, - la pose du caniveau grille ou sa réalisation, - leur scellement et blocage définitif, - toutes les sujétions relatives à la réalisation du liaisonnement des ferrillages du caniveau à ceux des dallages adjacents, - toutes les sujétions relatives à l'adaptation des éléments aux extrémités de raccordement de fin d'ouvrage ou à des ouvrages existants - toutes les sujétions relatives à l'adaptation des éléments pour réaliser les parties biaises des sections de caniveaux J, K, L et M (cf. plan de situation des ouvrages) - toutes les sujétions relatives au réglage et à la disposition avant scellement par coulage béton des éléments en fonte supports des grilles, - la pose des grilles et leur chaînage mécanique suivant les prescriptions de leur fiche technique.	ML	

25	Fourniture de grilles fonte E600	Ce prix rémunère : - la fourniture et le transport et l'amenée à pied d'œuvre de grille fonte de classe E600 kN de largeur 400 mm avec cadre de renfort en fonte, - y compris tous les équipements, visseries, rédisseurs, ...	Unité	
26	Fourniture et remplacement de grilles fonte E600 de type "Translinea" (FT en annexe)	Ce prix rémunère : - la fourniture et la pose en remplacement d'une grille endommagée sur la plateforme portuaire, - toutes les sujétions liées au démontage et à la manutention de l'élément endommagé à remplacer - toutes les sujétions liées à la manutention d'éléments mitoyens nécessaires au remplacement de l'éléments endommagé à remplacer	Unité	
27	Regard ou bouche d'égout	Ce prix rémunère : - la construction de cheminée de regard de visite, de regard "borgne" ou de bouche d'égout en élément préfabriqué ou construit sur place en maçonnerie de 20cm d'épaisseur, quelque soit la profondeur et la section. il comprend notamment : - les terrassements nécessaires pour atteindre la cote de pose de l'ouvrage ,y compris l'évacuation des déblais (en décharge agréée si considérés impropres à la réutilisation par le maître d'œuvre ou dans le cas contraire sur un terrain du GPM) , - la purge/substitution du fond de fouille tel que décrit à l'article 2.3.2.2 du Programme - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre du béton de fondation et du béton armé de couronnement, - la dalle supérieure en béton armé pour les regards borgnes, y compris l'utilisation de mortier spécial de scellement, - les éléments préfabriqués de fond de regard, la cunette, etc ..., - la mise à niveau du regard, - le raccordement aux canalisations et/ ou caniveaux Ce prix ne comprend pas les fontes pour le cadre et tampon, mais comprend la dalle supérieure en béton armé pour le ou les regard(s) "borgne",	Unité	
28	Regard diamètre 600mm de classe de résistance E600	Ce prix rémunère : - la fourniture et la pose d'un regard de visite circulaire en fonte d'un diamètre de 600 mm à relief antidérapante, avec une articulation à 120 ° avec blocage de sécurité et joint	Unité	
29	Chambre de tirage de type K1C TAMPON 600 KN	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose d'une chambre de tirage de type K1C avec un tampon en fonte 600kN et comprend : - la fourniture à pied d'œuvre de la chambre et la manutention sur le chantier, - la pose de la chambre sur un béton de propreté C16/20 sur une épaisseur de 10 cm, - toutes les sujétions relatives à la mise en oeuvre décrites à l'article 2.3.2.2 du Programme y compris la préparation du fond de fouille.	Unité	

30	Chambre de tirage de type K2C TAMPON 600 KN	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose d'une chambre de tirage de type K2C avec un tampon en fonte 600kN et comprend : - la fourniture à pied d'œuvre de la chambre et la manutention sur le chantier, - la pose de la chambre sur un béton de propreté C16/20 sur une épaisseur de 10 cm, - toutes les sujétions relatives à la mise en oeuvre décrites à l'article 2.3.2.2 du Programme y compris la préparation du fond de fouille.	Unité	
		INFRASTRUCTURES ET SUPERSTRUCTURES EN BETON		
31	Béton dosé à 250 kg/m3 de classe C16/20	Ce prix rémunère selon les prescriptions relatives aux bétons de l'article 2.6 du Programme : - la fourniture et mise en oeuvre de béton dosé à 250 kg de ciment par mètre cube pour ouvrages en béton ou en béton armé, - le vibrage, - le réglage, - l'application d'un produit de cure, - toutes sujétions particulières pour la mise en oeuvre notamment l'utilisation d'un camion-pompe si l'accessibilité de la zone à couler le nécessite. Ce prix ne rémunère pas le béton compris déjà dans les prix n°16.1, n°16.2, n°17.1, n°17.2, 18.1, n°18.2, n°18.3, n°24, n°25	M³	
32	Béton dosé à 330 kg/m3 de classe C30/37 en formulation avec un Ciment PM	Ce prix rémunère selon les prescriptions relatives aux bétons de l'article 2.6 du Programme : - la fourniture et mise en oeuvre de béton de classe C30/37 dosé à 330 kg de ciment par mètre cube pour ouvrages en béton ou en béton armé, - le vibrage, - le réglage et balayage pour un rendu antidérapant, - l'application d'un produit de cure, - toutes sujétions particulières pour la mise en oeuvre notamment l'utilisation d'un camion-pompe si l'accessibilité de la zone à couler le nécessite.	M³	
33	Béton dosé à 350 kg/m3 de classe C35/45 en formulation avec un Ciment PM	Ce prix rémunère selon les prescriptions relatives aux bétons de l'article 2.6 du Programme : - la fourniture et mise en oeuvre de béton de classe C35/45 dosé à 350 kg de ciment par mètre cube pour dallages en béton armé et parties hautes des voiles de caniveaux, - le réglage et balayage pour rendu anti-dérapant, - l'application d'un produit de cure, - toutes sujétions particulières pour la mise en oeuvre notamment l'utilisation d'un camion-pompe si l'accessibilité de la zone à couler le nécessite.	M³	

34	Formulation béton spécifique du GPMG dosé à 330 kg/m3 de classe C30/37 en formulation avec un Ciment SR3	Ce prix rémunère selon les prescriptions relatives aux bétons de l'article 2.6.1 du Programme : - la fourniture et mise en oeuvre de béton de classe C30/37 issu de la formulation spécifique du GPM dosé à 330 kg de ciment par mètre cube pour dallages en béton armé et parties hautes des voiles de caniveaux, - le réglage et balayage pour rendu anti-dérapant, - l'application d'un produit de cure, - toutes sujétions particulières pour la mise en oeuvre notamment l'utilisation d'un camion-pompe si l'accessibilité de la zone à couler le nécessite	M³	
35	Formulation béton spécifique du GPMG dosé à 350 kg/m3 de classe C35/45 en formulation avec un Ciment SR3	Ce prix rémunère selon les prescriptions relatives aux bétons de l'article 2.6.1 du Programme : - la fourniture et mise en oeuvre de béton de classe C35/45 et issu de la formulation spécifique du GPM dosé à 350 kg de ciment par mètre cube pour dallages en béton armé et parties hautes des voiles de caniveaux, - le réglage et balayage pour rendu anti-dérapant, - l'application d'un produit de cure, - toutes sujétions particulières pour la mise en oeuvre notamment l'utilisation d'un camion-pompe si l'accessibilité de la zone à couler le nécessite	M³	
36	Mise en place d'un polyane	Ce prix rémunère : - la fourniture et mise en place d'un polyane ou film de protection PE de type 150 - les recouvrements de bandes et les rebords	M²	
37	Mise en place de goujons d'ancrage	Ce prix rémunère : - le perçage dans le profil d'un dallage existant d'un trou de 320mm de profondeur et 18mm de diamètre, - le dépoussiérage du trou avec une soufflette, - le bourrage avec un produit de scellement chimique tel que prescrit à l'article 2.5 du Programme, - la fourniture et pose d'un goujon d'ancrage en acier haute résistance d'un diamètre de 16mm et de 820mm de longueur, - y compris toutes sujétions.	Unité	
38	Armatures	Ce prix rémunère : - la fourniture, le transport et mise en place d'armatures, y compris façonnage, découpe, calage et mise en place.	Kg	
39	Coffrage horizontal	Ce prix rémunère : - la fourniture, le transport et la mise en œuvre de coffrages horizontaux en bois ou métalliques, soignés avec une face lissée, destinés à un ouvrage laissé brut de décoffrage,	M²	
40	Coffrage vertical	Ce prix rémunère : - la fourniture, le transport et la mise en œuvre de coffrages verticaux en bois ou métalliques, soignés avec une face lissée, destinés à un ouvrage laissé brut de décoffrage,	M²	

41	Remise de DOE	Ce prix rémunère : - la remise du Dossier des Ouvrages Exécutés à l'issue des travaux d'un marché subséquent suivant les prescriptions de l'article 6 du Programme.	Forfait	
----	---------------	---	---------	--

FAIT LE : A : Cachet de l'entreprise :